

Monsieur DE MARTIGNAC

Jean-Baptiste Gaye de MARTIGNAC, était né à Bordeaux, le 20 juin 1775. Son père était avocat et professeur à l'école de droit. Sa générosité, ses qualités de cœur et d'esprit l'avaient fait surnommer « *l'avocat des pauvres* ».

Monsieur de MARTIGNAC possédait une merveilleuse faculté et apprenait toutes choses en se jouant. Il avait, en 1798, accompagné Sieyès comme secrétaire, lors d'une mission extraordinaire à Berlin. Il servit ensuite, un temps, comme officier, sous les ordres du maréchal Brune.

Physiquement il est ainsi décrit : « *Une taille bien prise, cheveux bouclés, des yeux bleus très doux, un beau visage, beaucoup, de finesse, des passions ardentes avec une voix mélodieuse pour en exprimer les désirs, cet ensemble relevé par infiniment d'esprit faisait de lui un homme fort séduisant, dont l'éloquence avait l'harmonie et la douceur d'une lyre* ».

Ses fréquentations du monde des théâtres et de la bonne société sous le directoire lui offraient des succès frivoles. Son père le rappela à Bordeaux en 1801 pour le faire entrer au barreau.

Il fut vite apprécié comme un avocat lettré, aimant les vers, les entretiens aimables, les divertissements de l'esprit.

Assistant de Maître Ferrère en 1806, il fit la connaissance de Philippine de Belisle, la fille du premier de MIRAMONT qu'il épousa en 1813.

Monsieur de MARTIGNAC était royaliste et, durant les cent jours il manifesta sa sympathie à Louis XVIII. En récompense de ses prises de position il fut nommé en 1818 avocat général à Limoges où il resta deux ans.

Après la mort de son père en 1820, il revint, avec son épouse, à MIRAMONT. Elu en 1821 député de MARMANDE il fit la connaissance de Monsieur de Villèle, président du conseil de Louis XVIII qui se l'attacha comme conseiller d'Etat.

L'expédition d'Espagne du 1823 allait marquer un tournant de sa carrière. Pour mettre fin à des luttes intestines en Espagne le duc

d'Angoulême, à la tête de 100 000 hommes franchit les Pyrénées. Il avait choisi le général Guillemillot comme chef d'état major et Monsieur de MARTIGNAC comme commissaire civil du corps expéditionnaire. Après le rétablissement sur son trône de Ferdinand VII à la suite d'une campagne qui n'avait fait qu'une trentaine de morts, de Villèle et Louis XVIII félicitèrent Monsieur de MARTIGNAC pour la façon dont il avait rempli la mission qu'il lui avait été confiée. Nommé ministre d'Etat, Directeur général de l'enregistrement et des domaines, vice-président de la chambre, il reçut le titre de vicomte et le grand cordon de la légion d'honneur.

A cette époque le salon de la jeune et jolie vicomtesse de Martignac était fréquenté par des écrivains, des artistes, des hommes politiques de tous partis. Lamartine, Victor Hugo, Arago, Chateaubriand, Delavigne, Villemain, Guizot s'y donnaient volontiers rendez-vous.

En 1824 Charles X succéda à Louis XVIII, Monsieur de Villèle, toujours Président du conseil, devint rapidement impopulaire après avoir essayé de rétablir le droit d'aînesse et de limiter la liberté de la presse. Il dut démissionner le 3 janvier 1828.

Monsieur de MARTIGNAC fut nommé ministre de l'intérieur. Il n'y avait plus de Premier Ministre, Monsieur de Villèle ayant imposé cette condition lors de sa démission.

Bien vite, Monsieur de MARTIGNAC s'imposa à la tête du ministère par son éloquence et l'autorité acquise les années précédentes au Parlement. Mais il avait contre lui : le Roi, la cour, le clergé et de Villèle qu'il essaya de neutraliser en le faisant nommer à la cour des Pairs.

Sa ligne ministérielle était de « *Naturaliser en France la monarchie représentative en enlevant, selon l'expression de Lamartine, leurs préjugés aux royalistes et leurs préventions aux libéraux* » .

Il en mesurait les difficultés. Il écrivait à sa sœur, le 5 janvier 1828 : « *Le sort en est jeté... j'ai passé deux jours dans les anxiétés, dans l'irrésolution... le moment du courage est venu ...* » . Quelques jours après il ajoutait « *Ma pauvre femme n'est point consolée par les honneurs de la salle du trône et la perte du repos* » .

Charles X qui aurait préféré le prince de Polignac à Monsieur de MARTIGNAC ne lui cachait pas le peu de plaisir qu'il avait à l'accueillir.

Très vite Monsieur de MARTIGNAC pris des mesures libérales : lois sur les listes électorales afin de réduire l'arbitraire de l'administration, suppression de la censure, séparation du ministère de l'instruction publique de celui des affaires ecclésiastiques, ordonnance du 16 juin interdisant aux jésuites d'enseigner en France.

Une longue période de luttes et de vexations infligées à Monsieur de MARTIGNAC par Charles X et son entourage dura jusqu'au 9 avril 1829 où Charles X constitua un nouveau ministère avec Monsieur de Polignac.

Le soir même Monsieur de MARTIGNAC écrivait à sa sœur : « *J'espère que tu croiras aisément les deux choses, 1^e) que je suis heureux de ma liberté, 2^e) que je fais des vœux bien sincères pour le succès de cette grande entreprise* ».

Monsieur de MARTIGNAC était malade quand il perdit le pouvoir. Une cure dans les Pyrénées, à Bagnères, lui donna quelque réconfort. En octobre, il était heureux pleinement « *Quand je compare ma vie d'aujourd'hui à celle que je menais il y a deux mois...* »

Il se plaisait dans sa maison de MIRAMONT (l'actuelle perception). Charles X lui avait octroyé une pension de 12 000 livres mais il le faisait surveiller discrètement. Il avait été réélu député de MARMANDE et pensait comme beaucoup d'autres qu'en moins d'un an, Monsieur de Polignac allait conduire la monarchie à la catastrophe. Effectivement, ce furent les trois glorieuses et Charles X, le 2 avril 1830, démissionnait et s'exilait.

Monsieur de Polignac qui tentait de s'enfuir fut arrêté et traduit en jugement. Monsieur de MARTIGNAC, accepta, bien que malade, de défendre Polignac, celui qui, d'une manière peu loyale, avait en 1829, contribué à sa chute. Le procès dura six jours.

Monsieur de MARTIGNAC plaida, en habit, tête nue, avec le grand cordon de la légion d'honneur en sautoir. « *J'ai accepté, disait il, la défense du prince de Polignac parce qu'il y a dans la voix d'un homme menacé qui vous appelle, quelque chose d'impérieux qui subjugue et qui commande* » .

Son éloquence fit merveille. Il sauva la tête de Monsieur de Polignac qui ne fut condamné « *qu'à la mort civile* ».

Mais il était allé au-delà de ses forces . Epuisé il était retombé plus gravement malade.

Du fort de Ham où il fut interné 7 ans jusqu'à l'amnistie de 1837, Polignac lui écrivit « J'apprends, mon cher vicomte, que vous êtes souffrant . Je ne m'en étonne pas après les efforts que votre talent et votre amitié, dont je conserve une éternelle reconnaissance, ont faits pour ma défense ».

La santé de Monsieur de MARTIGNAC lui donnait toujours de vives inquiétudes et ses souffrances croissaient. Cependant, il ne craignit point de repartir pour Paris afin de défendre Charles X menacé par la loi d'exil et la peine de mort proposés contre lui et qu'il encourait s'il remettait le pied sur le sol français. Il se traînait ainsi qu'un mourant.

Il eut gain de cause mais, trop affaibli, il ne put rentrer à MIRAMONT. Elisabeth vint le rejoindre à Paris. Le 20 mars 1832 il apprenait la mort de sa mère et il s'éteignit le 3 avril, à son domicile au n° 59 de la rue Neuve des Augustins. Il fut inhumé au cimetière du Père Lachaize.

Avant sa mort il avait réglé sa succession. N'ayant pas eu d'enfants de son mariage avec Elisabeth de Belisle il écrivit au roi Louis Philippe pour qu'un neveu portât son nom et partagea son héritage, s'élevant à seulement cent mille francs, entre ses héritiers.

Sa mort provoqua des regrets et des hommages unanimes.

MIRAMONT ressentit plus que tout autre la perte de celui qui laissait rejaillir un peu de sa gloire sur la cité. Il était familier avec tous ses habitants, leur parlant simplement au cours de ses promenades vers ses métairies situées à l'entour. Sa conversation enjouée, où souvent pétillait l'esprit cher aux gascons, était même recherchée par eux. L'administration bénéficiait de ses conseils. Ainsi le 28 novembre 1837, le conseil municipal de MIRAMONT proposa d'élever sur une des places publiques de la ville un monument à Monsieur de MARTIGNAC . Une somme de 3 000 francs fut votée. A la suite d'une ordonnance du roi le 20 janvier 1839, une souscription nationale fut ouverte et le sculpteur Fogatier (auquel on doit notamment le « Spartacus » du jardin des Tuileries) fut chargé d'exécuter la statue qui, le 18 septembre 1845, fut placée sur un piédestal, sur la place Foirail (aujourd'hui place MARTIGNAC, face à sa demeure, l'actuelle Perception).

L'inauguration fut l'occasion d'une très belle fête avec défilé de la garde Nationale, sonnerie de cloches, salves d'artillerie, discours du sous-préfet de MARMANDE et du maire de MIRAMONT le docteur Pierre ARMAND, banquet de cinquante couverts à l'Hôtel de ville, poème de Jasmin, illuminations, bal et feu d'artifices.

La statue, hélas, fut enlevée au bénéfice des Allemands, pendant la dernière guerre. Ne reste que le piédestal actuellement situé dans le jardin public de la patte d'oie. Peut-être qu'un jour, une nouvelle statue y sera replacée...

La ville de Paris, en hommage à l'éminent homme d'Etat, a donné son nom à une rue de la capitale dans le septième arrondissement.